

Réglementation

Code de la construction et de l'habitation articles L 443-7 à L 443-15-5 et articles R 443-10 à R 443-18.
Procédure de réunion de concertation locative de Corrèze Habitat.

Appartement type T4 en copropriété
Fontaine du Chassan 19500 Curemonte

Rez de chaussée et 1 étage
Avec petite loggia, garage, lingerie et grenier
Travaux à réaliser : réfection des sols, travaux d'embellissement,
remplacement ou remise en état des menuiseries extérieures
reprise des fermetures à l'étage

Modalités

Le bien sera vendu au plus offrant, pour une offre au-delà d'une mise à prix.

Prix de vente minimum
55 000 euros (hors frais notariés)

Date limite de réponse : **31 octobre 2011.**

Remise des offres

Office Public de l'Habitat Corrèze
Service Vente du patrimoine
9 avenue Alsace Lorraine
CS 70504
19015 TULLE Cedex

Plus d'information sur www.correzehabitat.fr
ou auprès de Corrèze Habitat.

Tel : 05 55 29 55 29